

Incendie de Notre-Dame : la piste criminelle vraiment improbable ?

écrit par Hector Poupon | 17 avril 2023



Voilà quatre ans que s'embrasait le monument le plus prestigieux de l'histoire de France. C'était le lundi saint, premier jour de la Semaine Sainte, le 15 avril 2019.

Retour sur 2010 : un petit groupe de visiteurs franchit la porte dérobée, à l'intérieur de la cathédrale, pour prendre l'escalier qui mène au sommet des tours ainsi qu'au chemin de ronde. Surprise : le guide qui les accueille n'a rien

d'un catho : un look afghan, avec un accoutrement interrogateur. Il ne manquait que les kalachnikovs ! Voici à quoi il pouvait ressembler :



Toujours est-il que le barbu semblait connaître parfaitement la géographie des lieux. D'où la question : comment se retrouvait-il dans cette fonction ? Qui l'avait recruté ? L'archiprêtre Monseigneur Chauvet ou bien l'une de ces nombreuses associations qui font visiter les monuments historiques avec l'accord du diocèse ? Si tel est le cas, il doit bien y avoir une trace quelque part de ces personnes habilitées à monter dans les tours avec du public ! Et l'on ne peut s'empêcher de se poser la question suivante : les autorités de Notre-Dame auraient-elles été infiltrées à leur insu ?

Cette hypothèse n'est pas si farfelue : non loin de Notre-Dame, la préfecture de police avait été infiltrée par un islamiste qui, de surcroît, travaillait dans un service chargé du renseignement : Mickaël Harpon. La tuerie a eu lieu à peine six mois après l'incendie de Notre-Dame !



Crédit JDD

<https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/attaque-a-la-prefecture-de-police-de-paris/>

Après deux ans d'enquête, la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris a conclu que l'incendie de Notre-Dame de Paris n'était pas d'origine criminelle, corroborant l'hypothèse avancée dès le lendemain du drame, le 16 avril 2019, par Rémy Heitz, procureur de la République de Paris : « **rien ne va dans le sens d'un acte volontaire** » avait-il déclaré.

Quatre ans après l'incendie, **l'enquête devrait se solder par un non-lieu**. En effet, le 17 août 2022, Le Canard Enchaîné rapporte les propos d'un magistrat du parquet : « ***Le dossier va être classé car il nous est impossible de savoir si c'est la piste du mégot ou celle du court-circuit électrique qui est la bonne (...) S'il y avait eu des victimes, la situation serait différente, il y aurait des mises en examen. Mais, là, que voulez-vous, il n'y a que des dommages matériels*** ».

Cela arrangera bien tout le monde et surtout l'État propriétaire des cathédrales de France et qui est aussi son propre assureur. Aussi, certains voient-ils, dans cet empressement à clore l'enquête, un véritable scandale d'État !

<https://lechiffon.fr/incendie-de-notre-dame-enquete-sur-un-men-songe-detat/>

Mais ce n'est pas parce que les indices sont difficiles à trouver que la piste criminelle doit être écartée. Il est bien connu dans les affaires criminelles, dont les séries télévisées nous abreuvent, que le feu permet de faire disparaître les indices ! Mais est-ce pour autant une raison pour capituler ?

En effet, trois éléments questionnent :

La recrudescence des attaques contre les lieux de culte chrétiens : l'Observatoire continental rapporte qu'en 2018, 1063 attaques contre des églises ont été recensées.

<http://www.observateurcontinental.fr/?module=articles&action=view&id=999>

On se souvient du départ de feu visant les portes de l'église Saint-Sulpice, moins d'un mois avant le drame de Notre-Dame de Paris, le 18 mars 2019. L'on se souvient encore de l'attaque incendiaire de la cathédrale de Nantes du 18 juillet 2020.



Saint Sulpice



Nantes

Un projet d'attentat a visé Notre-Dame de Paris, le 4 septembre 2016 : une Peugeot était retrouvée par des policiers à proximité de la cathédrale Notre-Dame à Paris, avec six bonbonnes de gaz à l'intérieur. Le drame avait alors été évité de justesse.

L'irruption de visiteurs improbables dans la cathédrale

Certes, à raison d'une moyenne de 30 000 visiteurs par jour, il est difficile d'assurer une sécurité sans faille, malgré la mise en place, peu avant l'incendie, d'un vaste système de vidéosurveillance autour de la cathédrale.

Notons cependant que :

– le 2 janvier 2016, neuf Femen viennent profaner le lieu de culte pour « fêter » le départ de Benoit XVI !



– en 2018, des adolescents sont montés par les échafaudages pour se filmer en train d'escalader, en toute impunité, le toit de la cathédrale.

<https://www.dhnet.be/actu/monde/2019/04/17/ces-deux-ados-avaient-reussi-a-escalader-le-toit-de-notre-dame-avec-une-facilite-deconcertante-video-PPFPG4YFNHZFAXABCNDCXRZZE/>

https://youtu.be/V0W3Sh0_DJQ

On peut les voir escalader des grilles et atteindre, très facilement, des lieux normalement inaccessibles au public. « Sans jamais être inquiétés l'espace d'un instant, ils y

passent même la nuit pour attendre le lever du soleil ».

Sans parler de guides venus de nulle part, comme celui qui avait étonné le groupe de touristes de 2010 !

Les incohérences de la piste de l'accident

En l'absence d'indices matériels sérieux, on limite le débat à deux hypothèses : celle du mégot mal éteint et la défaillance de l'installation électrique. Inutile de dire que la première hypothèse relève du grotesque : un mégot ne peut suffire à enflammer des poutres en chêne vieilles de 850 ans ! Si une défaillance électrique est possible, si l'alerte a tardé à faire intervenir les secours, la rapidité de la propagation de l'incendie interroge. C'est là que les choses se compliquent ! Une entreprise était passée pour passer un produit insecticide sur les poutres. Sauf qu'il s'avère que ce produit était hautement inflammable. Certains pensent qu'on lui a substitué un produit pyrotechnique, à base de poudre d'oxyde de fer et d'aluminium. Ce qui expliquerait la coloration des flammes, le brusque échauffement et la rapidité de l'embrasement.



Cette potion magique, qui libère une très grande quantité de chaleur, est d'ailleurs utilisée pour souder les rails de chemin de fer. La suite, on la connaît : la forte température a eu pour conséquence de percer la toiture et de faire fondre les plaques de plomb qui la recouvraient. Or, il est de notoriété publique que les pompiers se sont interrogés sur la nature de l'incendie qu'ils avaient à combattre.

Comment un produit insecticide a-t-il pu être remplacé par un produit pyrotechnique ? Est-ce de manière accidentelle ou intentionnelle ? Qui avait passé cette commande et pourquoi ? Voilà une nouvelle question qui risque bien d'être au cœur des nouvelles investigations et qui, indirectement, réactive

l'hypothèse d'un attentat, à défaut d'une erreur humaine.

Il va de soi que la piste criminelle dérange : si elle se révélait fondée, elle mettrait à mal les services du renseignement qui auraient été incapables d'anticiper l'événement. Elle risquerait aussi de réactiver les tensions interethniques qui divisent de plus en plus la France. En 2019, le souvenir des attentats du Bataclan n'est pas très vieux ! Il faudrait alors relancer une opération de com' du genre « **vous n'aurez pas ma haine** »... au risque cette fois-ci d'un flop général ! Tous les moyens sont donc bons pour écarter cette piste. L'absence de preuves matérielles tombe à pic. Rien n'est plus simple, pour faire taire les mécontents, que de lancer une campagne de diabolisation : c'est exactement ce qui s'est passé, avec la complicité des médias aux ordres. Ceux-ci ne se sont pas privés, dès 2019, de crier au complotisme, au conspirationnisme, au racisme d'extrême droite et aux fake news.

Nicolas Dupont-Aignan est accusé de conspirationnisme par Libération (16 avril 2020). Jean-Marie Le Pen est accusé de verser dans la théorie du complot (RTL 1^{er} mai 2019). André Bercoff, Jean Messiha et Fdesouche sont pointés du doigt par le journal Le Monde (2 novembre 2019). Faisant fi de toute déontologie, Libération accuse même Russia Today d'y voir un affrontement entre chrétienté et islam. Pourtant, à l'époque, d'après un sondage de l'IFOP pour la fondation Jean Jaurès et Conspiracy Watch, 46 % des personnes interrogées doutaient de l'origine accidentelle de l'incendie.

https://www.liberation.fr/politiques/2020/04/16/dupont-aignan-et-notre-dame-un-quasi-modele-de-complotisme_1785408/

Est-il abusif d'exiger des enquêteurs qu'ils poursuivent leurs investigations sans négliger aucune piste, qu'ils questionnent les responsables ecclésiastiques sur les autorisations qu'ils ont accordées à leurs partenaires dans

la gestion des visites, qu'ils vérifient les marchés passés avec les entreprises intervenantes ? Tout un travail qui semble avoir été minimisé, voire ignoré, tant par les enquêteurs institutionnels que par les journalistes d'investigation. Notons au passage que le contenu de la plupart des enquêtes n'a jamais été divulgué au public. Secret défense ou raison d'État ?

Hector Poupon